



## Est ce normal que ma mutuelle n'est pas rattaché à ma sécurité sociale ?

Par **Mounaya**, le **07/08/2023** à **07:04**

Bonjour, j'ai une mutuelle chez ucr qui est non rattaché à ma sécurité sociale depuis 2022, et moi je ne fait que cotisé, même sur mon compte Amélie, c'est précisé pas de mutuelle, quand je vais à l'hôpital je payé avec mon propre argent.

Par **Marck.ESP**, le **07/08/2023** à **07:24**

Bonjour et bienvenue

Il faudrait télécharger une attestation de droits depuis la rubrique "Mes démarches en 2 clics" de votre [compte ameli](#).

Avec ce document, c'est votre complémentaire qui pourra lancer la procédure de connexion simplifiée entre votre fiche et celle de la CPAM, rendant la télétransmission "Noémie" active.

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter l'Assurance Maladie par téléphone au 3646 ou utiliser le chat en ligne, qui peut vous aider à envoyer un mail ou vous mettre en relation avec votre caisse d'Assurance maladie.

Par **janus2fr**, le **07/08/2023** à **10:13**

Bonjour,

Il n'y a pas toujours de télétransmission entre mutuelle et Sécurité Sociale. Ce fut mon cas, lorsque ma femme était fonctionnaire, disposant d'une Sécurité Sociale particulière, il était impossible d'avoir la télétransmission entre ma mutuelle sur laquelle elle était bénéficiaire et sa Sécurité Sociale.

Mais cela n'empêche pas, bien entendu, de bénéficier des remboursements de la mutuelle. Il suffit d'envoyer à la mutuelle les décomptes de remboursement de la Sécurité Sociale, elle complète ensuite selon le contrat.

Par **Mounaya**, le **07/08/2023** à **10:28**

Mon cas et que moi je suis étudiante à l'Université et non une fonctionnaire

Par **janus2fr**, le **07/08/2023** à **10:49**

C'était un exemple...

Par **Mounaya**, le **07/08/2023** à **10:57**

D'accord merci